

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 67 (1995)

Heft: 5

Artikel: L'artisane à Monthey : une idée d'avance

Autor: Curtat, Robert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ARTISANE À MONTHEY : UNE IDÉE D'AVANCE

En cette fin d'année 1983, à Monthey, un petit groupe de notables – architecte, ingénieur, assistante sociale, infirmière – ne se réunit pas pour préparer, comme tout le monde, son prochain voyage au Kenya ou au Grand Nord, mais pour mettre en place les moyens de «préserver la qualité de vie de nos populations du troisième âge» en construisant «des immeubles avec les commodités et la sécurité que requiert l'âge des utilisateurs». Les initiateurs de l'Association «l'Artisane» sont convaincus que «ces réalisations répondent à un besoin certain». Douze ans plus tard, ils ont appris à inverser l'ordre des facteurs et à servir certains besoins là où ils apparaissent. Pas facile d'avoir une idée d'avance...

Nouvellement installée sous les combles d'un de ses trois immeubles de Monthey, l'Association l'Artisane a les allures tranquilles d'un bureau de service disposant de toute la place utile pour le travail quotidien aimablement rythmé par la pause-café. Ses fondateurs n'ont pas, pour autant, rangé leur idéal au vestiaire. Avec alacrité, Madeleine Wuilloud et Marie-Jeanne Marclay, dépeignent l'activité soutenue de leur fondation généreuse. Depuis les premières réalisations, qui remontent à douze ans, l'Artisane n'a cessé d'essaimer à travers le paysage du Bas Valais. A Monthey même, sur le terrain des Grands-Confins, entre l'avenue de l'Europe et la rue du Mabillon, trois immeubles ont surgi dans les années 1983, 1984 et 1985. Au total 70 appartements, dont les quatre cinquièmes sont dévolus au troisième âge, ont concrétisé l'idée des novateurs de l'Artisane.



Monthey : c'est dans ce quartier des Grands Confins que l'Artisane a lancé, voilà plus de dix ans, ses premières réalisations.

LES PRINCIPES DE L'ARTISANE

Chacun des appartements de la société comprend une série de détails spécifiques : grand balcon, cuisine habitable, réduit avec porte, douche perfectionnée avec barres de soutien pour personnes peu mobiles, alarme au ras du sol pour que le locataire victime d'un accident puisse avertir rapidement les services compétents, boîte aux lettres dont le contenu est constamment visible,

Le dispositif adapté aux besoins des locataires du 3^e âge comprend encore, dans chaque immeuble : des concierges disponibles pour les tâches de surveillance, une salle de soin avec baignoire médicale, une buanderie et un étendage avec soufflerie.

Avec le soutien des homes ou des restaurateurs locaux, l'Artisane a mis en place pour les aînés un service complémentaire : un repas chaud quotidien apporté par des distributeurs bénévoles.



Trois implantations répondant aux mêmes principes à Saint-Maurice (haut de page), Conthey (ci-dessous) et Leytron. Partout les cages d'escalier sont largement dimensionnées, comme ci-contre.

Une recherche architecturale intéressante, une disposition heureuse des appartements équipés spécialement pour leurs utilisateurs, ouverts sur le paysage par un large balcon, organisés avec un soin évident de la typologie, constituent la marque de l'Artisane (voir encadré). A chaque étage – les trois immeubles en comptent quatre sur rez-de-chaussée – un logement de cinq pièces permet d'accueillir une famille. L'indispensable lien avec les générations est ainsi garanti.

LE PLUS DIFFICILE

Le modèle mis au point dans le premier immeuble de Monthey a été repris au fil des années et des implantations. Partout on retrouve les installations spécifiques au troisième âge : sonnette d'appel, appuis dans la sal-



le de bains, accessibilité par chaise roulante, etc. On retrouve aussi des structures communes, comme une salle de réunion par immeuble. Au plan pratique, il faut souligner le service quotidien des repas chauds et le passage régulier de l'infirmière – Marie-Jeanne Marclay – dans toutes les «maisons» de l'Artisane ainsi réparties : trois à Monthey, une à Saint-Maurice, Saxon, Chamoson, Leytron et deux à Conthey.

«Le plus difficile – explique Madeleine Wuilloud, l'une des animatrices de l'association – fut de construire le premier immeuble à Monthey. Tout le monde nous encourageait par de bonnes paroles, mais au moment de construire financièrement ce projet nous nous sommes retrouvés seuls pour acheter le terrain et réunir les 10% de fonds propres. Il a fallu mettre bout à bout nos économies et les soutiens ponctuels de ceux qui étaient directement intéressés à la réalisation. Une fois cet exercice accompli on a pu se tourner vers les banques qui ont apporté les fonds nécessaires. L'absence de soutiens financiers s'est répétée, même si nous avons pu compter, ici et là, sur des fonds de l'USAL (réd. – aujourd'hui l'ASH) ou des prêts des sociétés d'assurances.»

DOUZE ANS BIEN REMPLIS

Dans l'ordre des constructions, les trois immeubles de Monthey bâtis sur le même terrain des Grands-Confins étaient tous sortis de terre voici dix ans. En 1984 un immeuble de vingt-sept logements était mis à disposition des anciens de la commune de Saxon qui lui firent très bon accueil. A la fin des années quatre-vingts, deux autres occurrences se présentaient à Chamoson et Conthey où l'Artisane mettait en service, dès 1990, vingt-sept appartements dans



le premier cas et quarante-trois dans l'autre. Suivait, en 1992, la construction de l'immeuble de Saint-Maurice offrant vingt-trois logements, puis celui de Leytron actuellement en cours de finition :

«Mais la crise est venue brouiller nos calculs – reprend Madeleine Wuilloud – et la population du troisième âge de Chamoson, Leytron et Conthey, à laquelle nous destinions des appartements spécifiques et confortables, a préféré rester dans des conditions plus rustiques chez elle. L'idée de payer un loyer alors qu'ils sont propriétaires de leur maison, la difficulté de vendre ce qu'ils possèdent, ont dissuadé les Anciens que nous attendions.»

«Les choses sont apparues plus favorables à Saxon – explique Marie-Jeanne Marclay – parce que c'est une communauté riche, où nous sommes

arrivés voilà onze ans. Les aînés ont pu vendre leur maison et s'installer dans le logement adapté que nous avons construit pour eux. Bien entendu, on y a maintenu le mélange des générations en mettant des logements à disposition des familles. Ce cas de figure ne s'est pas retrouvé dans les autres villages où nous sommes implantés depuis.»

LA CRISE BOUSCULE TOUT

La crise, qui laboure la Suisse romande depuis le début des années quatre-vingt-dix, a frappé de plein fouet le Valais dont l'économie était déjà fragilisée. Essoufflée par la pratique continue de l'autarcisme, la consommation régionale ne trouve plus assez de ressources pour favoriser de simples transactions, comme celle qui consiste à vendre sa maison lorsque le mo-

ment est venu pour les Anciens de se loger dans un environnement mieux adapté à leur âge et à leurs besoins. L'Artisane, qui avait construit des appartements plus chers en fonction de cette demande spécifique, se retrouve avec des appartements à louer à des utilisateurs indifférents à ces dispositifs. Mais ce qui est plus grave, c'est l'inversion liée à la crise, une discrèpence¹ durable dont personne ne mesure la fin. A Chamoson, Leytron, Conthey, Saint-Maurice, ce sont les jeunes couples ou célibataires qui occupent en majorité les appartements conçus pour leurs aînés. Ce choix dicté par la conjoncture annule une grande part de l'effet recherché par les initiateurs de l'Artisane qui voulaient, généreusement, offrir aux anciens une alternative aux EMS, un lieu où ils pouvaient être maintenus aussi loin que possible dans leur dernier parcours.

«Nous avons sans doute pris trop tôt cette option – commente Madeleine Wuilloud avec une foi inmarcescible – parce que nous croyons à une communauté ouverte et généreuse. Après tout, c'est bien le discours politique dominant du Valais et on ne voit pas pourquoi les politiques ne mettraient pas leurs actes en accord avec leurs propos.»

Robert Curtat

¹ Une inadaptation fortuite qui a modifié l'intérêt du projet.

Dans le décor de l'Artisane à Monthey, Madeleine Wuilloud, l'une de ses animatrices, est omniprésente. (Photo Bureau Curtat)



DES LOYERS PAR EXEMPLE

L'immeuble «C» à Monthey compte 25 logements ainsi répartis :

Niveau	Nombre de pièces	Loyer total	Abaissement	
			1	2
Rez	5	1645	X	
	3	1069	X	
	3	963		X
	2	791		X
1ER	5	1655	X	
	2 (x3)	801		X
	2	976		
2°	5	1630	X	
	2 (x4)	811		X
3°	5	1675	X	
	2 (x4)	821		X
4°	5	1844		
	2	1006		
	2 (x3)	831		X

Abaissement supplémentaire 1 : jusqu'à 50 000 fr de revenu déclaré
 Abaissement supplémentaire 2 : conditions de l'abaissement 1 + rente de l'AVS ou de l'AI